

FOOT



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE

Vienne



hebdo

N° 553 bis spécial AG – Vendredi 19 mai 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT

ORDINAIRE



VENDREDI 2 JUIN 2023

SALLE "Les Mirandes"

86380 SAINT MARTIN LA PALLU



CONVOCATION A L' AG DU DISTRICT LE VENDREDI 2 JUIN

Mesdames, Messieurs les Président(e)s des clubs de Football de la Vienne

Vous êtes prié(e)s d'assister ou de faire représenter votre club par un de ses membres ou par un membre d'un autre club dûment mandaté (pouvoir) à Assemblée Générale du District de la Vienne de Football le

**vendredi 2 juin 2023 à 19h00
à la salle « Les Mirandes »
7 rue Marguerite YOURCENAR
86380 SAINT-MARTIN-LA-PALLU**

L'émargement des clubs s'effectuera de 18h à 18h45 (aucun enregistrement de vote après cet horaire)

Attention, pour pouvoir représenter un autre club, tout licencié doit également représenter son propre club.

Le représentant va recevoir par courrier la convocation, comprenant les renseignements club et le pouvoir que vous devrez OBLIGATOIREMENT présenter à l'émargement.

Merci par avance de revenir vers nous si la convocation ne vous est pas parvenue.

D'autre part, du fait de la dématérialisation des licences, nous demandons aux représentants de clubs de bien vouloir se munir d'une impression de la licence (ou liste des licenciés du club) ou d'une présentation sur smartphone.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 2 JUIN 2023

L'ordre du jour provisoire est le suivant :

Assemblée Générale Ordinaire

- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Accueil des participants par le Président du District, le Maire de la Commune et les Présidents du club
- Approbation du procès-verbal des Assemblées Générales du vendredi 25 novembre 2022
- Présentation et vote du rapport de la Secrétaire Générale
- Allocution du Président du District de la Vienne de Football
- Proposition de modifications réglementaires
- Manifestation caritative « Caritati'foot »
- Présentation et vote du budget prévisionnel
- Intervention des personnalités

Questions diverses



BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024

CHARGES (€)	Prévision 2023/2024	Prévision 2022/2023	PRODUITS(€)	Prévision 2023/2024	Prévision 2022/2023
Achats	39 367€	34 400€			
Services extérieurs	100 000€	109 650€	Ventes ressources	125 000€	108 446€
Autres services extérieurs.			Subventions	165 000€	196 000€
Impôts et taxes	8 000€	11 000€			
Charges de personnel	198 000€	214 400€			
Charges gestion courante	1 900€	2 400€	Produits gestion courante	90 000€	94 923€
Charges financières	4 500€	4 200€	Reprises sur provisions		
Charges exceptionnelles			Produits financiers	500€	440€
Dotations amortissements Et provisions	57 231€	57 400€	Produits exceptionnels	28 498 €	28 497€
Total charges	409 268€	433 450€	Total produits	408 998€	428 306€
Déficit		- 5 144€			



PROPOSITION DE MODIFICATIONS

Propositions de la commission sportive

- **Participation en Coupe Jolliet Rousseau**

3.1 Cette épreuve est réservée aux équipes 1^{ère} des clubs de **Départemental 3**, Départemental 4 et Départemental 5 après leur élimination en Coupe Louis David. Les équipes de Départemental 5 éliminées de cette Coupe participent ensuite au Challenge Marcel Renaudie.

3.2 L'engagement dans cette épreuve est automatique.

3.3 Le District ne perçoit pas de droit d'engagement

La modification porte sur l'intégration des équipes 1 de Départemental 3. Cette saison, seules les équipes 1 de D4 et D5 sont concernées par la Coupe Jolliet Rousseau ce qui met en difficulté le déroulement du Challenge Marcel Renaudie.

En effet, les équipes de D4 et D5 vont loin dans la Coupe Jolliet Rousseau et sont donc reversées (très) tardivement en Challenge Marcel Renaudie. Pour exemple, en quart de finale du Challenge Marcel Renaudie ce week-end, il pourrait y avoir plusieurs exempts.

L'intégration des équipes de D3 pourrait permettre un meilleur fonctionnement du Challenge Marcel Renaudie.

- **Création d'une consolante de Challenge Marcel Renaudie,**

Les équipes de D5 éliminées rapidement en Coupe Louis David et Challenge Renaudie n'ont plus de rencontre de Coupes à jouer dans la saison.

Compte tenu du passage en poules de 10 équipes et afin de proposer plus de matchs, cette épreuve serait réservée aux équipes volontaires éliminées dans les trois premiers tours du Challenge Marcel Renaudie (pour information 41 équipes concernées cette saison).

Cette proposition résulte d'une demande de certains clubs.

Propositions des groupes de travail

- **Titre de champion par niveau de compétition**

Lors des dernières réunions de secteur, des clubs avaient demandé que le titre de champion par niveau de compétition ne soit plus attribué par le calcul au quotient mais "sur le terrain".

Un groupe de travail s'est réuni et propose l'organisation suivante selon le nombre de poules par niveau.

2 journées au maximum après la fin du championnat.

Départemental 2 => 2 poules => 1 finale

Départemental 3 => 4 poules => ½ finale et finale

Départemental 4 => 6 poules => ½ finale par plateau de 3 équipes et 1 finale

Départemental 5 => X poules => ½ finale par plateau de X équipes et 1 finale

- **Feuille de recettes**

Lors des réunions de secteur, plusieurs clubs ont remis en cause le fonctionnement de la feuille de recettes sur les coupes départementales (à partir des 1/4 de finales) puisque sur la majorité des rencontres, les clubs ne font pas payer l'entrée. Les frais sont donc partagés entre les deux clubs alors que le club recevant bénéficie des recettes liées à la buvette, qui ne sont pas comptabilisées dans la feuille de recette.

Le groupe de travail souhaite proposer aux clubs :

- ✓ Le statut quo,
- ✓ La suppression de la feuille de recettes mais que les frais d'arbitrage soient totalisés et répartis équitablement par clubs.



Proposition du Président

- **Horaire des rencontres**

Eu égard à la flambée des prix et aux décisions des collectivités territoriales, le Président propose que les rencontres départementales séniors masculines, ayant lieu sur un terrain disposant d'un éclairage classé, se déroulent le samedi à :

- ✓ 20h, soit statut quo
- ✓ 19h
- ✓ 19h ou 20h : choix à effectuer par les clubs au moment de l'engagement en début de saison.

Proposition de la commission Féminines 79/86

- **Compétitions féminines Jeunes**

Pour la saison prochaine, et sous réserve de la validation des compétitions par le Comité de Ligue et les comités des Districts de la Vienne et des Deux-Sèvres, le pôle 79-86 proposera les compétitions féminines jeunes des catégories U14F à U18F suivantes :

- Un championnat U18F à 11 (catégories d'âge U18F, U17F U16F et 3 U15F pour 1 saison seulement) [nouveau Ligue] avec une incidence District : championnat en deux phases avec une 1^{ère} phase dans les pôles (pôle 79) et une 2^{ème} phase avec l'accession du 1^{er} de chaque pôle (6) et 1 équipe supplémentaire pour les 4 pôles ayant le plus d'équipes engagées => poule régionale à 10 équipes.
Les autres équipes gérées par les pôles (district 79)
- Un championnat U15F à 11 (catégories d'âge U15F, U14F et 3 U13F) [nouveau Ligue] avec une incidence District : championnat en deux phases avec une 1^{ère} phase dans les pôles (district 86)
Pas de certitude, pour le moment, de la gestion par la Ligue Nouvelle-Aquitaine d'une poule Régionale en phase 2.
La gestion sera assurée par le pôle 79/86 pour la totalité ou les équipes restantes.
- Un championnat U14F-U17F à 8 (catégories d'âge U17F, U16F, U15F et U14F) [inchangé] : championnat géré par le District 79 en trois phases avec engagement ou retrait possible avant chaque phase.

Le championnat U14-U17F à 11 est supprimé (pour ne pas interférer avec les championnats U18F et U15F).